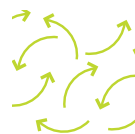


GUIDE

POUR L'AMÉNAGEMENT DES SITES UNIVERSITAIRES



UN OUTIL PRATIQUE POUR METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE SITES UNIVERSITAIRES

Cet ouvrage offre des outils méthodologiques et pédagogiques pour aménager des sites de l'enseignement supérieur et de la recherche, en partageant un langage commun avec les acteurs territoriaux. Dans une approche volontairement didactique, il fait le lien entre les grands objectifs stratégiques et les partis pris d'aménagement, en proposant des moyens d'actions et des exemples concrets d'application.

UN GUIDE POUR QUI, POUR QUOI ?

Ce guide pratique est d'abord destiné aux acteurs du monde universitaire (notamment les élus et personnels en charge du patrimoine des universités), afin de les sensibiliser aux enjeux de l'aménagement de l'espace et d'accompagner leur montée en compétences en tant qu'acteurs urbains à part entière. Il n'est ni normatif ni exhaustif, chaque site ayant ses spécificités.

Il propose :

- une aide à l'analyse et au diagnostic des sites universitaires ;
- un outil pédagogique et didactique pour saisir les enjeux de l'aménagement ;
- des pistes d'actions pour répondre à ces enjeux ;
- un rappel des dispositifs, règlements et documents existants à disposition des aménageurs et des universités.

LES SIX DÉFIS DE L'AMÉNAGEMENT UNIVERSITAIRE

Pour atteindre leurs objectifs d'excellence, d'innovation ou d'attractivité, les universités doivent se donner les moyens de réussir leur transformation spatiale pour la mettre au service de leur projet scientifique et pédagogique.

Les six défis identifiés sont illustrés par des opérations concrètes.

1. INNOVATION ET ATTRACTIVITÉ

LA CITÉ DESCARTES À MARNE-LA-VALLÉE, UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS SUR LE THÈME DE LA VILLE DURABLE

À Champs-sur-Marne, la Cité Descartes se positionne comme un démonstrateur de la ville durable. Avec son cluster réunissant l'université Paris-Est, des écoles, entreprises, laboratoires..., elle concentre 25 % de la recherche française dans le domaine et abrite des équipements d'excellence comme des bâtiments à énergie positive, un démonstrateur industriel pour la ville durable ainsi qu'une chambre climatique permettant d'étudier la performance d'aménagements, de matériaux et d'étudier la pollution...

2. GOUVERNANCE

UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE OPÉRATIONNELLE EXERCÉE DE LONGUE DATE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES

Dès sa création, l'université de Grenoble s'est dotée d'un service d'aménagement, rattaché par la suite à la Comue Grenoble-Alpes sous l'appellation d'une direction de l'aménagement durable (DAD). Sa mission principale est d'assurer le fonctionnement de ce territoire de 180 hectares, à la fois pour l'exploitation et la gestion du site (entretien des surfaces, sous-sols, espaces verts, sécurité...), mais aussi – et c'est là sa particularité – pour des missions d'aménageur. Ainsi, depuis 1987, l'université est maître d'ouvrage des opérations d'aménagement.

3. LIEN AU TERRITOIRE

UNE COALITION DES ACTEURS ACADÉMIQUES ET TERRITORIAUX AUTOUR DU PROJET DE CAMPUS INTERNATIONAL DE CERGY-PONTOISE



4. URBANITÉ

LA TRANSFORMATION DU CAMPUS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE ZÜRICH EN QUARTIER UNIVERSITAIRE



5. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À RENNES, LES UNIVERSITÉS ADOPTENT LA CHARTE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Les universités de Rennes ont réalisé conjointement un schéma directeur eau et énergie, en cohérence avec l'agenda 21 de Rennes 1 et la stratégie de développement durable de Rennes 2. Il a été financé par les universités, la Caisse des dépôts et consignations, les collectivités territoriales, l'Ademe et l'agence de l'eau. Ses objectifs sont de maîtriser les consommations en eau et en énergie sur l'ensemble des sites des deux universités et d'améliorer les conditions de vie sur les campus.

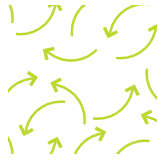
6. ANTICIPATION, RÉSILIENCE ET ADAPTATION

UN REMEMBREMENT FONCIER RELANCE LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Depuis plus de quarante ans, la complexité du maillage foncier de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) empêchait la construction de nouvelles résidences et ralentissait le développement du site. Le 7 avril 2001 un accord « historique permettant le développement de nouveaux logements étudiants et chercheurs » a été signé entre l'État, la ville de Paris, la Chancellerie des universités de Paris et la CIUP. Des échanges fonciers ont abouti à une convention (avril 2013) approuvant un nouveau plan d'aménagement de la Cité, avec la CIUP comme maître d'ouvrage.

LES FICHES-ACTIONS

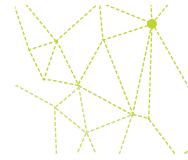
Trois entrées thématiques ont été identifiées pour ce guide :



MOBILITÉ



COMPOSITION URBAINE,
ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE



ESPACES
À USAGE PUBLIC

En introduction de chaque partie sont précisés les enjeux à relever par les établissements et les outils d'intervention existants.

Chaque thème est décliné en fiches-actions qui peuvent porter sur deux échelles :

l'échelle du territoire



ou du site universitaire



ESPACES À USAGES PUBLICS ATTRACTIVITÉ ET VIE DE CAMPUS

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

PENSER LA PROGRAMMATION À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Le défi majeur en termes de programmation des espaces à usages publics est de trouver un équilibre entre la fonction académique et les services et infrastructures nécessaires à la vie du site. Pour cela, les réponses et les actions devront s'inscrire dans une organisation harmonieuse des différents usages dans le territoire englobant le site, au-delà de ses limites, dans le but de maximiser les interactions ville-université.



FOCUS

À Paris, le quartier Mazarine a été composé en mêlant différentes activités en plus de l'université Paris Diderot, situé en son cœur. En véritable quartier de ville, des bureaux, des logements, des équipements, services, commerces, mais aussi de généreux espaces publics et verts sont associés. Sur l'esplanade qui longe l'université où dans le parc situé en face, des activités spontanées ont lieu dans le prolongement des bâtiments, rassemblant salariés, étudiants et habitants (sport, pique-nique, repos...). Les bâtiments sont été agencés selon le concept de l'ilot ouvert conçu par Christian de Portzamparc, favorisant une forte perméabilité au sein du quartier, laissant une large part aux espaces publics et permettant une meilleure circulation d'un point à l'autre.

IDENTIFIER

- La programmation existante sur le site et les besoins des usagers en termes de services et d'équipements sur les espaces à usage public.
- Les heures de fréquentation des espaces, les causes de la sous-fréquentation...
- Nature de la fréquentation et pertinence du développement d'une programmation différenciée pour un espace.
- Les lieux propices à l'interaction ville-université, permettant de favoriser la sérendipité.
- Besoins des usages et temporalités.
- La capacité d'attractivité des fonctions vis-à-vis des usagers externes.
- Exister-il une fonction symbolique de certains espaces (monuments, éléments identitaires ou patrimoniaux) ?

AGIR

Intégrer dans un projet de territoire :

- articuler, mailler les composants du projet universitaire et ceux du projet urbain ou de territoire (programmation, usage diachronique de l'espace) ;
- prendre des mises en lien permettant de dépasser les limites spatiales (intégration dans une offre thématique plus large comme un parcours santé, sport, culture, scientifique) ;
- investir les espaces interstitiels, lieux d'interfaces entre ville et université. Y permettre une liberté programmatique offrant une large part à l'expérimentation.

Composer avec la programmation des bâtiments :

- permettre l'extension des activités contenues dans les bâtiments ;
- développer des activités ne pouvant s'intégrer dans le bâti existant, sans créer de nuisances ou conflits ;
- permettre des installations éphémères pouvant s'adapter à la saisonnalité des usages.

UNE PROGRAMMATION DES ESPACES PUBLICS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



Lieux propices aux installations éphémères, urbanisme temporaire.

Espace inscrit dans le maillage territorial, dimension extra-locale.

Mise en réseau, parcours thématique à l'échelle du territoire.

Espace démonstrateur.

Espace interstitiel ville - campus.

Complémentarité intérieur / extérieur.

© JANVIER - JUIN 2018
Programmation G. TONJ / A. BERRY, G. VITTEL

« focus » illustrant une bonne pratique sur le sujet

« identifier » et « agir » qui orientent le diagnostic et proposent des pistes d'actions pour l'aménagement, à adapter en fonction de la spécificité de chaque site

Illustration par un schéma spatialisant le type d'intervention, des photographies ou un exemple faisant référence en France ou à l'étranger

Chaque fiche peut ainsi être utilisée de manière indépendante en fonction du contexte propre à chaque site universitaire et de ses problématiques.



MOBILITÉ

Transports en commun

- Faciliter l'usage des transports collectifs
- Intégrer les transports en commun au site universitaire

Modes actifs

- Développer les modes actifs à l'échelle du territoire
- Améliorer les déplacements en modes actifs sur le site universitaire

Véhicules motorisés

- Réguler l'usage de la voiture
- Intégrer la voiture sur le site

Accessibilité

- Rendre le site accessible aux personnes à mobilité réduite



COMPOSITION URBAINE, ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Structure et composition des espaces

- Concevoir l'accroche paysagère du site au territoire
- Établir une trame hiérarchisée des espaces à usage public
- Assurer la lisibilité et le confort des espaces de vie et d'échanges

Identité et paysage

- Porter l'identité du site
- Créer un projet paysager pour le site

Continuités et pérennité

- S'inscrire dans les continuités écologiques
- Promouvoir la biodiversité et une gestion durable des espaces
- Intégrer le traitement des limites et des franges



ESPACES À USAGE PUBLIC

Fonction et conception des espaces

- Définir la fonction des espaces
- Mettre les usages au cœur de la conception
- Garantir la qualité des aménagements
- Assurer la sécurité des lieux

Attractivité et vie de campus

- Penser la programmation à l'échelle du territoire
- Assurer la mixité
- Développer l'animation et la vie étudiante



À travers ce guide, l'EPAURIF, en s'appuyant sur les compétences reconnues de l'IAU, souhaite sensibiliser les acteurs relevant de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche aux enjeux de l'aménagement de leurs sites.

Guide disponible en téléchargement sur :
<https://bit.ly/2EKIURf>



www.epaurif.fr/



www.iau-idf.fr